



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Transdev : soutien à une mobilisation juste des salariés

Question écrite n° 13756

Texte de la question

Mme Clémentine Autain alerte M. le ministre du travail, du plein emploi et de l'insertion sur la situation des salariés du groupe Transdev. Cette interpellation intervient après sa rencontre avec plusieurs conducteurs de bus grévistes des dépôts de Villepinte et Tremblay-en-France. Les témoignages recueillis lors de cette rencontre sont édifiants. Plages de travail de 9 heures sans possibilité de se rendre aux toilettes, dégradation de l'état des lignes de bus qui met en danger les conducteurs et les usagers, suppression des primes et d'avantages qui fait chuter les salaires de plusieurs centaines d'euros par mois. Sur les 670 salariés de Transdev, une centaine a déjà démissionné en raison de conditions de travail particulièrement mauvaises voire indignes. Cette situation est insupportable et il ne serait pas acceptable que la direction s'enferme dans le refus de tout dialogue avec les salariés. Après un premier mouvement de grève à Transdev Aéroport-Interpiste puis à Coubron et Chelles, la grève à Tremblay et Villepinte doit agir comme un électrochoc. La justesse des revendications des salariés, de l'augmentation des salaires à la mise aux normes des bus en passant par l'amélioration concrète des conditions de travail, doit être entendue. Elle pointe par ailleurs la dégradation de l'offre de transports pour les usagers, qui sont directement percutés par la reconfiguration du réseau général par Transdev : la suppression d'arrêts, les changements d'itinéraires, les retards en cascade. Dans ces conditions et au regard des bénéfices engrangés par millions par Transdev, grâce notamment à l'ouverture à la concurrence des lignes de bus voulue par la présidente de la région Ile-de-France et défendue par le Gouvernement, elle alerte le ministre sur sa responsabilité. Elle souhaite savoir quelles actions seront entreprises pour encourager les négociations et soutenir les salariés dans leur combat juste et légitime.

Texte de la réponse

Les mouvements de grèves des salariés du groupe TRANSDEV au sein de plusieurs sites situés en Seine-Saint-Denis, dans le Val d'Oise et en Seine-et-Marne, étaient à l'initiative de l'organisation syndicale UNSA qui avait déposé un préavis pour un mouvement prévu le 28 novembre 2023. Les revendications concernaient le maintien des acquis sociaux, le maintien des grilles salariales ainsi que l'amélioration des conditions de travail et du dialogue social dans un contexte de transfert des contrats de travail des salariés des sites concernés à un nouveau prestataire, suite à la signature d'un nouveau contrat de concession de service public, signé le 2 septembre 2022. Un accord de fin de conflit a été trouvé le 6 décembre 2023 avec quatre organisations syndicales (syndicat du transport, CFDT, UNSA et FO), mettant un terme au mouvement social en cours sur TRANSDEV Nord Seine-Saint-Denis. Ces négociations n'ont pas nécessité l'intervention des services de l'inspection du travail compétents et aucune demande de médiation n'a été sollicitée par les parties. Les services du ministère du travail restent toutefois attentifs et mobilisés quant aux conflits sociaux pouvant survenir.

Données clés

Auteur : [Mme Clémentine Autain](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (11^e circonscription) - La France insoumise - Nouvelle Union Populaire écologique et sociale

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 13756

Rubrique : Transports

Ministère interrogé : Travail, plein emploi et insertion

Ministère attributaire : [Travail, santé et solidarités](#)

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [12 décembre 2023](#), page 11136

Réponse publiée au JO le : [11 juin 2024](#), page 4978